Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 022-212202873-20260424-2026_31-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

Arrondissement de Saint-Brieuc

Commune de SAINT-DONAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION 2026-31

L'an deux mil vingt-six le vingt-quatre avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Michel PETRA, Maire.

Présents : MM Michel PETRA Michel, Marie-Annick GÉLIN, Laurent CARRÉ, ~~Caroline KOENIG~~, Johan BERTRAND, ~~Gilles NICOL~~, ~~Sandrine DAMANY~~, Isabelle LE CARDINAL, Julien MEHEUST, Anthony LE COCGUEN, Sandra LE VACON, ~~Marine CARDINAL~~, Pierre-Emmanuel VILLA, Séverine PALLU, Fabienne LE FOLL.

Absents excusés :

Caroline KOENIG qui a donné procuration à Marie-Annick GÉLIN
Gilles NICOL qui a donné procuration à Johan BERTRAND
Marine CARDINAL qui a donné procuration à Isabelle LE CARDINAL
Sandrine DAMANY qui a donné procuration à Laurent CARRÉ

Secrétaire de séance : Laurent CARRÉ

Nombre de présents : 11 **Nombre de votants** : 15

Nota : Le Maire certifie que la convocation a été faite le 21 avril 2026

2026-31 : VOTE DU BUDGET COMMUNAL

Les projets de Budgets Primitifs sont exposés et commentés par Marie-Annick GÉLIN, Adjointe aux finances. Le budget communal a été présenté lors de la commission finances du 20 avril 2026.

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Commune	1 295 109.72€	1 295 109.72€	1 815 633.47€	1 815 633.47€

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 022-212202873-20260424-2026_31-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 3 abstentions :

- **APPROUVE** le budget communal 2026
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire de séance,
Laurent CARRÉ

Le Maire,
Michel PETRA